

Agence centrale de recherches

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1983)**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES

Héritière et continuatrice de l'«Agence centrale de recherches des prisonniers de guerre» qui, à travers les deux guerres mondiales, a rendu des services humanitaires d'une portée incalculable, l'Agence centrale de recherches (ACR) du CICR a poursuivi, en 1983, une activité intense découlant, d'une part, de ses obligations conventionnelles vis-à-vis des victimes civiles et militaires des conflits armés (prisonniers de guerre, internés civils), et, d'autre part, du droit d'initiative humanitaire du CICR (enregistrement de détenus dits «politiques» et de populations déplacées, recherche de personnes présumées disparues, regroupement de familles dispersées, gestion des titres de voyage émis par le CICR).

En raison, d'une part, de l'engagement de l'ACR dans des situations particulièrement complexes et, d'autre part, de la nécessité de déboucher rapidement sur des résultats, le traitement des informations se fait de plus en plus à l'aide de moyens techniques modernes: pratiquement toutes les données relatives aux conflits en cours sont désormais traitées par l'informatique, qui permet un travail plus efficace; en outre, l'utilisation sur le terrain des micro-ordinateurs est en cours d'expérimentation.

Statistiques

Les statistiques pour l'ensemble des activités de l'ACR en 1983 s'établissent comme suit:

- environ 2.665.000 messages ont été échangés, soit un million de plus que l'année précédente; sur ce total, 466.376 messages représentaient la correspondance échangée entre les prisonniers du camp d'Insar (Sud-Liban) et leurs familles;
- quelque 313.000 nouveaux renseignements concernant des prisonniers de guerre, des internés civils, des détenus politiques ont été reçus et enregistrés;
- près de 79.000 demandes ont été reçues, concernant des sujets aussi divers que la recherche de personnes disparues, les réunions de familles, l'émigration, l'établissement d'attestations et diverses formes d'assistance; 12.900 d'entre elles se rapportaient aux séquelles de la Deuxième Guerre mondiale;

- 45.300 enquêtes ont été ouvertes à la suite de demandes d'informations concernant un disparu ou des membres d'une famille séparés par un conflit, des troubles intérieurs ou des tensions internes; 23.700 d'entre elles ont abouti à éclaircir le cas;
- 22.800 cartes de capture ont été établies;
- 6.900 attestations de captivité, de maladie, de décès, etc., ont été délivrées;
- 1.155 titres de voyage ont été émis.

Relations avec les Sociétés nationales

Comme les années précédentes, l'ACR s'est efforcée d'intensifier ses contacts avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, soit pour les encourager à créer des bureaux de recherches en leur sein et leur offrir son aide technique à cet effet, soit pour discuter et unifier les méthodes de travail. C'est ainsi que divers collaborateurs de l'ACR se sont rendus auprès des Croix-Rouges finlandaise, suédoise, britannique, française, hellénique et italienne. Par ailleurs, l'ACR s'est fait représenter au IV^e séminaire des «Services de recherches et de courrier» («Tracing and Mailing Services») des Sociétés nationales d'Asie du Sud-Est, qui s'est tenu à Kuala Lumpur du 26 au 29 septembre.

Signalons aussi que l'ACR a préparé un manuel relatif à l'unification des méthodes de traitement des cas, cela conformément à la recommandation du séminaire des services de recherches des Croix-Rouges et Croissants-Rouges, réuni à Genève en novembre 1982 (cf. Rapport d'activité 1982). L'édition destinée aux Sociétés nationales et aux organisations internationales sera publiée en 1984.

Dispositif

Au 31 décembre, l'ACR comptait 110 collaborateurs au siège et 27 délégués sur le terrain, assistés de quelque 125 employés recrutés localement (*voir le chapitre «Activités opérationnelles» du présent Rapport pour les activités des Agences de recherches sur le terrain*).